

Motion de défiance (texte modifiable)

Nous, personnels enseignants, administratifs et de vie scolaire du lycée ... / du collège.../ de l'école... exprimons notre défiance à l'encontre du ministre Jean-Michel Blanquer. En effet, depuis deux ans, celui-ci orchestre d'importantes réformes (parcoursup, réforme du lycée et du bac, école de la confiance) qui nécessitent l'adhésion des personnels chargés de les mettre en place. Or, ces réformes, menées dans la précipitation, ont été décidées sans concertation ni réelle consultation des intéressés ; pire, elles ont finalement été imposées au mépris des réserves et des désaccords formulés par les acteurs et actrices de terrain.

Depuis des mois, nous alertons nos autorités de tutelle, non seulement sur les incohérences de ces réformes qui les rendent difficilement applicables à nos yeux, mais aussi sur leurs effets délétères à l'endroit des conditions d'enseignement et d'accueil des élèves, sans que l'on soit entendu. Les actions et les journées de grève se sont ainsi multipliées en vain tout au long d'une année scolaire durant laquelle le ministre a préféré les apparitions médiatiques au dialogue avec les enseignants mobilisés et les organisations syndicales.

Cette fermeture complète, de la part du ministre, a conduit certains d'entre nous à la grève lors des sessions d'examen du baccalauréat et du brevet en juin, afin d'inciter le ministre à réexaminer son projet. Jean-Michel Blanquer a alors engagé avec les enseignants mobilisés un bras de fer stérile qui l'a conduit à modifier les règles d'obtention du baccalauréat en cours d'épreuves au détriment de milliers de candidats qui ont fait les frais d'une rupture d'égalité. Il a affirmé, durant cette période, avoir le soutien de la majorité silencieuse des enseignants ; cette motion de défiance infirme cette allégation.

Nous demandons le retrait des réformes et de la loi mises en place : nous refusons d'être les agents de l'école inégalitaire qu'entérine la politique menée par Jean-Michel Blanquer car nous aspirons profondément à un service public d'éducation émancipateur qui ouvre aux élèves les portes de la réussite et de l'épanouissement.

Motion adoptée par (préciser le nombre) voix